

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclamations, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAPPIÈRE et Cie, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Paris : 40 fr.
Poste : 35 fr.
En s'abonnant : A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 20 Octobre 1876.

Bulletin politique.

ainsi que nous le disions hier, une véritable panique s'est emparée mardi du marché financier. Voici les bruits qui couraient et que nous reproduisons, bien entendu, sous toutes réserves.

Quelques novellistes prétendaient que l'ambassadeur de Russie à Paris aurait demandé des poursuites, au nom de son gouvernement, contre plusieurs journaux français.

En second lieu, — et ceci serait plus grave, — on disait que l'ambassadeur d'Allemagne aurait mis en demeure notre gouvernement de faire connaître ses vues sur les affaires d'Orient.

Nous ne pouvons contrôler ni l'une ni l'autre de ces nouvelles, nous ne voulons donc ni les nier de prime-abord, ni les affirmer, nous attendons avec une certaine impatience de connaître la vérité.

Nous serions en droit de mettre en doute la démarche de l'ambassade de Russie, si le langage du Nord depuis quelques jours ne nous donnait pas certains soupçons. Sous l'égide de l'attitude hostile à la Russie de quelques journaux, la feuille russe se livre à des diatribes contre toute la presse française et même contre la France. Elle a commencé par une polémique contre les Débats, elle en arrive aujourd'hui à des menaces contre notre pays.

Voici ce que le Nord disait mardi : « Les articles systématiquement hostiles à quelques feuilles françaises commencent à provoquer dans la presse russe des répliques assez fortes. Dégagées des vivacités de la polémique, ces répliques peuvent se résumer ainsi : Nous n'avons aucune prétention à la reconnaissance de la nation française. Elle est parfaitement dans son droit en suivant la question actuelle la ligne que lui commande ses intérêts. Mais ce que nous pouvons attendre, en retour de la popularité sympathique dont elle a toujours été entourée dans tous les rangs de la société russe au lieu de ses plus grands revers, c'est, si elle nous fait un peu plus de sympathie, du moins un peu plus de justice dans une question où le sentiment national est si profondément engagé. Ce que nous pouvions attendre, c'est que ses organes ne prissent pas plaisir à rééditer contre nous les vieilles accusations et les vieilles calomnies d'autrefois. Nous avons été déçus dans cette attente légitime. Nous nous en souviendrons. »

Nord en conviendra, n'est pas en situation de rentrer dans le concert européen avec la force qu'elle avait autrefois. Après la guerre de Crimée, où elle n'avait perdu aucun territoire, où elle n'avait pas payé un écu d'indemnité, la Russie s'est volontairement condamnée au silence dans les affaires européennes : — elle se « recueillait, » suivant le mot du chancelier qui préside encore aujourd'hui à sa politique.

Cette attitude de réserve et d'abstention qu'a prise la Russie il y a vingt ans nous est imposée bien plus encore, à nous qui avons perdu deux provinces, qui avons payé une contribution de guerre énorme, qui avons vu désorganiser en six mois toutes les forces vives de la nation.

Nous avons certes plus besoin que la Russie de « nous recueillir » à notre tour. C'est la nécessité inexorable qui nous en fait une loi ; et le Nord ne devrait pas nous blâmer d'imiter, dans la situation où nous sommes, l'ancienne attitude de la Russie.

En 1870, du reste, dans cette année terrible qui a fait tous nos désastres, l'Europe est restée neutre entre l'Allemagne et nous. Nous devons être neutres, à notre tour, et d'une neutralité absolue, si un conflit éclate entre d'autres puissances.

Si donc l'ambassadeur de Russie a fait auprès de notre gouvernement la démarche qu'on lui prête, nous espérons qu'une explication loyale suffira à éteindre tout dissentiment et à maintenir de bonnes relations entre les deux pays.

Si des journaux ont insulté le czar, comme jadis M. Floquet, c'est une question de réparation judiciaire que nul ne blâmera. S'il s'agit d'une simple discussion de politique à suivre, le représentant de la Russie, qui a donné à notre pays tant de preuves de sympathies, comprendra l'attitude de réserve et la neutralité forcée que les circonstances imposent à la France dans cette question d'Orient.

Quant à la démarche de l'ambassadeur d'Allemagne, qui a si fort inquiété la Bourse mardi, nous n'y croyons pas encore, ou du moins nous n'admettons pas qu'elle ait pu être faite dans les termes indiqués, lesquels sont complètement en dehors des usages diplomatiques.

Que l'ambassadeur d'Allemagne ait voulu sonder notre gouvernement dans une conversation et connaître la pensée de notre ministre des affaires étrangères, cela est fort possible. Il est dans le droit de tout agent diplomatique de traiter des affaires générales avec le gouvernement auprès duquel il est accrédité.

Mais quand une puissance ne veut se mêler de rien, quand elle ne s'est engagée en rien, quand elle entend garder une stricte neutralité, au nom de quel droit pourrait-on l'obliger à prendre parti ?

La lumière se fera avant peu sur cette nouvelle sensation, qui a si fort bouleversé le marché ; en attendant de connaître la vérité, nous ne voulons pas ajouter foi au bruit qui court.

Nous lisons dans la Correspondance universelle :

« Une sorte de panique qui s'est produite à la Bourse de mardi et qui s'est continuée mercredi donne à penser que des bruits inquiétants de guerre ont influé sur le marché. Cependant nos télégrammes ne viennent nullement confirmer ces craintes. Il y a toujours des tendances à un compromis sur la question de durée de l'amnistie ; et bien

qu'aucune décision formelle n'ait été prise par les divers cabinets, nous persistons dans notre opinion que ce n'est pas sur une question aussi puérile que la durée d'un armistice qu'une guerre terrible se trouverait allumée. Tout vient à point à qui sait attendre ; et notre ministre des affaires étrangères, dont la prudence égale l'habileté diplomatique, n'engagera pas le pays aveuglément dans ce conflit européen. Que les pourparlers diplomatiques se poursuivent donc sans que nous prenions légèrement fait et cause et la solution satisfaisante que le pays attend avec anxiété, ne tardera pas à venir rassurer le monde de la finance et des affaires. »

L'Agence Havas a communiqué hier à tous les journaux la note suivante :

« Les bruits les plus invraisemblables et qui n'auraient dû trouver aucune créance ont circulé aujourd'hui à la Bourse et dans le monde des affaires. On a annoncé à la fois la démission du comte Andrassy, celle du duc Decazes et l'entrée des Russes en Bulgarie, etc. »

« Nous sommes en mesure de donner à toutes ces nouvelles le démenti le plus formel et le plus absolu. »

Cette note répond bien aux bruits qui ont couru avant-hier à la Bourse ; mais elle ne dit rien des nouvelles qui avaient cours mardi, et qui étaient beaucoup plus graves.

La démission de M. le duc Decazes n'avait rien d'alarmant pour les intérêts français ; dans les circonstances actuelles, nous aimerions beaucoup mieux voir les destinées de la France confiées à d'autres mains.

Quant à celle du comte Andrassy, elle nous importe peu, du moins pour le moment. Le comte Andrassy est soutenu par Berlin dont il sert la politique, et, s'il quittait son portefeuille, ce serait un indice que l'alliance des trois empereurs subit une atteinte.

Au lieu de nous parler de MM. Decazes et Andrassy, l'Agence Havas devrait nous éclairer sur tous les bruits qui se répandaient et qui paraissent beaucoup plus importants.

Pourquoi ne nous dit-elle rien de l'attitude nouvelle de l'Angleterre qui aurait subitement pris le parti, d'après plusieurs dépêches, de cesser toutes démarches diplomatiques pour laisser le champ ouvert aux événements ? Le cabinet de Londres, dit-on, fatigué de l'inutilité de ses efforts, voudrait dégager sa responsabilité, pour conserver à l'avenir sa pleine liberté d'action.

Pourquoi ne nous dit-elle rien de la démarche attribuée à l'ambassadeur de Russie, et qui avait donné le signal des nouvelles alarmantes ? — Le fait, ce nous semble, valait bien la peine d'être démenti.

Pourquoi ne nous dit-elle rien de cette alliance si menaçante pour nous qu'on annonce entre l'Italie, la Russie et l'Allemagne ? Pour qui connaît les insatiables convoitises de l'Italie, la politique de cette puissance est toujours inquiétante quand on la voit marcher de concert avec l'Allemagne. L'Agence Havas nous parle bien d'un projet d'alliance provisoire de l'Autriche et de la Russie, pour l'occupation éventuelle des provinces turques ; mais cette alliance nous touche beaucoup moins que celle que pourrait former l'Italie avec une autre puissance.

L'Agence Havas s'attache à démentir des bruits invraisemblables et qui du reste auraient fort peu d'importance, et elle nous laisse dans l'indécision sur des nouvelles d'une bien plus grande gravité.

Ces réflexions ont été faites par tout le monde, et c'est pour cela que l'inquiétude augmente et que la panique du marché a été avant-hier plus considérable que la veille.

On ne peut se dissimuler qu'il y a dans les esprits un pressentiment de la gravité de la situation, une tendance à croire toutes les nouvelles alarmantes, une sorte d'attente d'événements imprévus.

Le public se rend parfaitement compte de l'impuissance de la diplomatie qui a si constamment échoué dans tous ses efforts pour maintenir la paix. Il sent aujourd'hui que l'heure de l'action va sonner, et que la guerre peut remplacer les négociations. Il se tourne enfin avec anxiété vers Livadia d'où peut partir d'un moment à l'autre le signal d'un conflit.

Si nous examinons les faits précis, nous croyons en effet que tout se prépare pour une prochaine entrée en campagne. La Russie a signé son traité avec les chemins de fer de Roumanie pour le transport de ses troupes. L'amiral qui commande son escadre de la mer Noire est à Livadia, auprès du czar, comme pour prendre ses derniers ordres. Le général Ignatieff doit, dit-on, partir aujourd'hui même pour Constantinople, et après le refus de l'armistice, on peut supposer sans témérité qu'il porte au Divan l'ultimatum de son gouvernement.

En même temps on annonce le retour à Constantinople d'Hobart-Pacha avec toute l'escadre cuirassée, comme s'il venait défendre la capitale de la Turquie.

De plus, des troupes russes en nombre considérable sont massées sur les frontières de l'Arménie, comme si l'empereur Alexandre voulait attaquer à la fois la Porte par l'Europe et par l'Asie-Mineure.

Depuis trois jours, il faut le constater, les dangers de guerre ont augmenté et les chances de la paix ne reposent plus que sur des bases bien fragiles. Une fois la lutte engagée, où s'arrêtera-t-elle ? L'Europe doit-elle être précipitée dans une conflagration générale ? C'est le secret de l'avenir. Nous espérons encore la paix jusqu'au dernier moment, et notre dernier vœu sera toujours que la France, s'enfermant dans une neutralité absolue, reste à l'abri de tout péril.

LE DISCOURS DE M. DE MARCÈRE.

A propos du discours que M. le ministre de l'intérieur a prononcé il y a quelques jours au banquet de Quesnoy, et dont nous n'avons même pas parlé, les journaux radicaux s'étaient imaginés, en lisant ce morceau d'éloquence, qu'il allait être l'objet des anathèmes de toute la presse conservatrice.

C'était faire beaucoup d'honneur à M. le ministre et peu de cas du caractère et du sens moral de ses adversaires politiques.

Le discours de Quesnoy n'a soulevé aucune colère ; il a été accueilli par un immense éclat de rire de la part de tous ceux que la foi républicaine n'éclaire pas encore des clartés de sa torche.

En effet, les jugements portés par les journaux conservateurs ne ressemblent guère à des anathèmes. Des gens qui rient ne sont pas des gens qui se fâchent ; et si la République n'avait pas l'esprit aussi mal fait

qu'elle l'a, elle reconnaît volontiers que nous avons pris le seul parti qu'il y eût à prendre : celui d'en rire.

L'article suivant, emprunté à l'Union, quoique sérieux, ne donne pas du tout raison à ceux qui prétendaient que la presse conservatrice était encore une fois déchainée contre le successeur de M. Ricard :

« Il faut avoir perdu le sentiment des grandes choses ou ne pas se douter de ce qui se passe en ce moment dans le monde européen pour donner tant de place à M. de Marcère ; le malheur, c'est que l'on ne prend pas garde au ridicule dont cela nous couvre aux yeux des peuples. Pendant que les plus grandes questions du siècle sont remuées dans les cabinets, on nous répond que M. de Marcère est « le bon gardien de la République ! » Des complications immenses assombrissent l'horizon, et l'on nous dit que M. de Marcère « témoigne hautement de sa confiance dans l'avenir des institutions républicaines ! » Depuis quatre-vingts ans il ne s'est pas rencontré une situation d'où puissent sortir d'aussi sanglantes catastrophes, d'aussi vastes changements, et l'on nous assure que M. de Marcère « saura bien combattre ceux qui s'efforcent de faire revenir les régimes passés. » Une moitié du monde peut, d'un moment à l'autre, se jeter sur l'autre moitié, et l'on nous promet que M. de Marcère tiendra bon contre les hommes de « l'ordre moral. » Enfin, si les Français qui aiment leur pays regrettent qu'un gouvernement ne soit pas là pour rendre à notre nation ce qu'elle a perdu en force et en prestige, M. de Marcère prend la parole pour apprendre au monde que la France a un gouvernement, et la preuve c'est que lui, M. de Marcère, en fait partie ! Voilà où nous en sommes, voilà notre manière de continuer notre rôle de grande nation.

« Ces pauvretés politiques et ces puérilités ne seraient que divertissantes si notre honneur et nos destinées n'étaient pas en souffrance ; mais qu'il est triste d'être réduit à d'aussi minces proportions quand le vieux génie de la France la convierait à d'autres attitudes ! Ceux qui, par état et par légende révolutionnaire, se disent « patriotes, » devraient être humiliés du peu de vertu de la République pour refaire nos destins dans le monde. Ils nous répètent tous les jours que la République est le seul gouvernement qui puisse relever notre pays. Cette résurrection de notre crédit extérieur est bien lente à venir. La Maison de Bourbon avait fait, en cinq ans, une meilleure besogne. En 1821, la France, sous le sceptre de Louis XVIII, était plus avancée, en possession d'une plus grande situation en Europe qu'elle ne l'est en 1876. Tout le monde comptait avec nous en 1821, aucun cabinet ne nous consulte en 1876. La France monarchique était promptement remontée à la puissance, la France républicaine ne dit rien ou parle bas. L'Allemagne n'a pas caché qu'elle trouverait son profit dans l'établissement du régime républicain parmi nous, mais les autres souverains étaient d'un autre avis, et n'ont montré aucun empressement à faire alliance avec nos institutions nouvelles. L'isolement ne sera jamais une bonne situation pour panser les plaies nationales et ressaisir l'influence perdue.

« Mais, de même que dans les proclamations de Tours la dictature de l'incapacité demandait, en face des Prussiens victorieux, que l'on sauvât la République, ainsi aujourd'hui le parti radical veut, avant tout, que nous soyons républicains. Le bonheur de posséder ce régime ne saurait être payé trop cher. Nous ne sommes plus le centre de rien, mais au moins nous sommes en République. Les grandes affaires ne se traitent plus chez nous, les résolutions se prennent ailleurs ; mais quelle ineffable douceur que de pouvoir lire sur nos édifices publics la devise à laquelle se rattachent tant d'agréables souvenirs ! La déchéance nationale est là, au bout de mille ans de gloire, c'est vrai ; mais M. Gambetta, fort embarrassé de sa personne en 1871, est devenu un personnage, et M. de Marcère, qui est bien réellement de Domfront, est « le principal ministre ; » c'est une phase nouvelle de la grande française. — *Poujoulat.* »

Chronique générale.

On lit dans la Correspondance Saint-Chéron :

« Il faudrait remonter à la révolution de 1848, à la déclaration de guerre de 1859 contre l'Autriche, à la déclaration de guerre en 1870, pour retrouver une débâcle financière comme celle qui a éclaté ces jours-ci.

« On paraissait croire à l'existence d'une note de M. de Bismark demandant au gouvernement français des explications sur sa politique dans les affaires d'Orient, sur les développements donnés à notre réorganisation militaire.

« On parlait aussi d'un débarquement de dix mille Anglais dans l'isthme de Suez.

« La suspension des paiements en or par la Banque de Saint-Petersbourg n'était, dit-on, qu'un prétexte, afin de garder cet or pour la guerre.

« La baisse considérable des cotes de Londres a fait de la panique une véritable tourmente déracinant sur son parcours tous les cours antérieurs acquis si péniblement. »

Au conseil des ministres tenu avant-hier à l'Élysée, sous la présidence du Maréchal, M. le duc Decazes a reçu l'approbation de tous ses collègues sur la politique suivie par le ministre des affaires étrangères dans les différentes phases de la question d'Orient. La plus grande réserve étant imposée à la France en ce moment, le gouvernement se fait un devoir d'observer la plus stricte neutralité, quels que soient les incitations et de quelque part que viennent les avances.

(Correspondance universelle.)

Malgré les invitations indirectes qui ont été faites pour réserver à une autre époque une interpellation sur les affaires extérieures, les députés intransigeants des gauches tiennent à vouloir faire sortir M. le ministre des affaires étrangères de la réserve que le gouvernement croyait prudent de garder jusqu'ici sur les affaires d'Orient.

Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux compagnies de chemins de fer une circulaire pour leur demander de lui faire connaître le plus tôt possible les réductions de prix qu'elles seraient disposées à consentir à l'occasion de l'Exposition de 1878.

Déjà, en 1855 et 1867, les compagnies de chemins de fer ont établi, sur la demande de l'administration, des tarifs réduits pour le transport des produits, tant à l'aller qu'au retour.

Etranger.

AFFAIRES D'ORIENT.

Vienne, 18 octobre.

Le *Tagblatt* apprend que la diplomatie abandonne la question de l'armistice pour s'occuper seulement de la question des conditions de paix.

La *Gazette de Cologne*, parlant de la question d'Orient, déclare que la Russie a évidemment l'intention de faire la guerre à la Turquie. Elle s'attache ensuite à démontrer que la Russie veut entreprendre la guerre dans un but de conquête, et non dans l'intérêt des chrétiens, qui sont, suivant elle, aussi maltraités en Russie qu'en Turquie.

Le *Times*, dit plus loin la feuille prussienne, vient d'exhorter l'Allemagne à prononcer une parole décisive et à déclarer qu'elle ne permet pas à la Russie de prendre le Danube.

Vu les nombreux égards que l'Allemagne doit avoir pour la Russie, c'est demander beaucoup au chancelier de l'empire d'Allemagne, c'est demander trop, si l'on veut que l'Allemagne s'oppose seule à la Russie.

Au contraire, il nous semblerait convenable et naturel que l'Allemagne, agissant en cela comme l'Autriche, approuvât la proposition d'armistice de la Turquie, ou, puisque cette proposition a échoué, une autre proposition conciliante et acceptable pour la Turquie.

Il est probable que la Russie, complètement isolée par cette démarche, n'oserait guère entreprendre à ses risques et périls une guerre aussi criminelle que celle qu'on appréhende. (Agence Havas.)

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, de Berlin, a publié, à la date du 17, un article dans lequel nous remarquons les passages suivants :

« Le *Times* déclare que, si la Russie repoussait l'occasion que la Porte lui offre de résoudre pacifiquement la question d'Orient, elle deviendrait l'ennemie de l'Europe. Si le *Times* ne s'en était pas souvenu dans une déclaration précédente, nous serions forcés de lui rappeler qu'il y a encore sur les bords de la Sprée et du Danube des gens qui ne font pas dépendre leur jugement des opinions versatiles du *Times* quand il s'agit pour eux de décider si la Russie doit être considérée comme une amie ou comme une ennemie.

« Quant à l'alliance avec l'Angleterre proposée à l'empire d'Allemagne, nous ferons remarquer que le *Times* semble ignorer l'existence de l'alliance des trois empereurs, à laquelle l'Angleterre pourra adhérer du jour où elle le voudra. Nous ne savons naturellement pas ce que le prince de Bismark pense de l'invitation du *Times*, dictée évidemment par une grande crainte, et nous savons encore moins si le *Times* exprime par là les vues du gouvernement anglais ; mais nous savons que le prince de Bismark a l'habitude de tenir compte, dans sa politique extérieure, des sentiments les plus intimes du peuple allemand, qui se rappelle l'attitude prise par l'Angleterre et par les Anglais contre l'Allemagne en 1870 et plus tard, et ne se prononce pas pour une alliance avec l'Angleterre contre la Russie. Les sentiments du peuple allemand sont loin d'encourager le gouvernement de Berlin à tirer les marrons du feu pour l'Angleterre, et si le *Times* pense que des changements sont nécessaires en Turquie, il fait fausse route en s'adressant à Berlin pour en amener l'exécution.

« L'Allemagne n'a aucun intérêt à sacrifier ses biens et son sang dans la question d'Orient. En 1870, malgré toutes les difficultés qu'on nous a créées, nous avons fait l'affaire tout seuls, et ensuite nous avons dressé tout seuls le compte. L'Angleterre ne peut donc pas songer à trouver en Allemagne un associé disposé à partager les profits et les pertes de la politique anglaise en Orient. »

La *Correspondance universelle* publie les nouvelles suivantes de Constantinople :

La nouvelle d'une agitation en Grèce dans le sens de la participation à la guerre a vivement ému les ministres ottomans. Le gouvernement a fait arrêter les dépêches qui propageaient ces bruits.

On vient d'achever à Top-Kané le débarquement de 15 millions de cartouches et de 50 barils de poudre.

La Porte a un nouveau sujet d'inquiétude au point de vue financier. Le rendement des impôts en Asie est resté bien au-dessous de toutes les prévisions.

Les ulémas continuent à agiter la population. La malveillance contre les chrétiens augmente chaque jour et Midhat Pacha a dû prendre des mesures énergiques pour empêcher un soulèvement des fanatiques.

Chronique locale et de l'Ouest.

Saumur.

Un regrettable accident est arrivé, mercredi, au Clos-Bonnet.

M. François Dozon, tailleur de pierre, âgé de 74 ans, demeurant rue du Pressoir-Saint-Antoine, était allé, suivant son habitude, travailler dans sa vigie, située au Clos-Bonnet, où il arriva vers 3 heures 1/2 du soir.

À la nuit, ne le voyant pas revenir, son fils et son gendre, accompagnés de la famille Hurtault, se mirent à la recherche du vieillard. En visitant la cave qu'il possède dans sa propriété, ils finirent par le trouver, vers 9 heures du soir, noyé dans un puits dont l'orifice est presque de niveau avec le sol.

En le retirant, on vit qu'il tenait encore à la main le bâton qui lui servait pour marcher.

On présume que c'est en voulant enlever une lampe suspendue à l'intérieur du puits que M. Dozon, qui n'était pas alerte, aura perdu l'équilibre.

LES VOLONTAIRES D'UN AN.

Versement de la prestation. — Le versement de la prestation s'effectuera du 1^{er} octobre au 4 novembre, à trois heures du soir. A partir de cette heure, les bureaux des trésoreries ne recevront plus aucun versement.

Désignation des corps. — Le 4^e régiment du génie ne devant pas recevoir d'engagés conditionnels cette année, les engagés seront affectés au trois autres régiments, suivant la répartition adoptée pour l'année dernière.

Les étudiants en médecine et les étudiants en pharmacie, qui réunissent les conditions d'aptitude pour être admis à faire leur service militaire dans un hôpital militaire, seront dirigés sur la 22^e section d'infirmiers militaires à Paris.

Il convient d'ajouter à la nomenclature des jeunes gens qui, en raison de leur profession, peuvent être reçus dans les sections de commis et ouvriers militaires d'administration et d'infirmiers militaires, à raison de 40 par corps d'armée, les employés des administrations publiques et les clercs de notaire, d'avoué et d'huissier.

Sursis. — Une décision ministérielle en date du 14 août 1876 ayant prorogé d'une année le délai accordé aux jeunes gens qui se présentent aux examens d'admission à l'École de Saint-Cyr, il y aura lieu, conformément aux dispositions prises à l'égard des candidats à l'École polytechnique et à l'École forestière, qui se trouvent dans les mêmes conditions, de les admettre, après l'engagement, au bénéfice des sursis.

Mise en route. — La mise en route aura lieu le 8 novembre.

Visite à l'arrivée au corps. — Les engagements conditionnels d'un an n'étant plus effectués à une deuxième visite corporelle au moment de leur engagement, devront être examinés avec le plus grand soin à leur arrivée au corps. Ceux dont l'aptitude au service pourrait paraître douteuse, seront classés sans délai aux commissions spéciales de réforme.

Le recensement de la France. — On travaille activement, au bureau de la statistique générale, au dénombrement quinquennal de la population française, dénombrement qui doit être terminé à la fin de l'année 1877.

C'est le ministère des travaux publics qui jusqu'à présent, avait procédé à ce travail. Cette année, au contraire, il a été confié au bureau de la statistique, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et sous la surveillance du ministère de l'intérieur.

Cette modification a été adoptée par ce bureau pour la raison que le ministre de l'intérieur ne peut autoriser l'ouverture, sur les communes, des crédits nécessaires pour le paiement des frais indispensables pour le dénombrement.

Cette opération se fait de la manière suivante : le préfet adresse à chacun des maires des communes de son département le nombre de tableaux suffisants pour que tous les habitants puissent y écrire eux-mêmes leur nom, prénoms, lieu de naissance, profession, et s'ils sont mariés ou veufs.

Dans les recensements précédents, le tableau avait deux autres colonnes dans lesquelles chaque habitant inscrivait son degré d'instruction et son culte. Les difficultés rencontrées par l'administration l'ont décidée à supprimer ces deux articles dans le prochain travail.

On sait, d'ailleurs, que le ministère de l'instruction publique prépare, en ce moment, une statistique sur le degré d'instruction de la population en France. Elle placera avantageusement celle qu'avait donnée les dénombrements de 1866 et de 1872.

Angers. — Deux individus ont été arrêtés l'un mardi, l'autre mercredi, pour outrages et violences à des sous-officiers du 32^e régiment (Paris). 77^e de ligne.

L'Union de l'Ouest dit que procès-verbaux ont été dressés contre 46 jeunes gens de la ville d'Angers pour tapage nocturne, injures, bris de réverbères, déplacement de bornes, etc., délits commis dans la nuit du 14 au 15.

Bressuire. — Samedi soir, vers huit heures, à Bressuire, M. Teste, ingénieur de la Compagnie du chemin de fer de Bressuire,

Poitiers, se disposait à sortir de chez lui pour monter en voiture afin d'aller chez sa tante — M^{me} Teste étant absente — se faire panser un anthrax qui depuis quelque temps le faisait cruellement souffrir; en descendant un petit escalier, ses deux pieds ont glissé à la fois sur les marches cirées, il est tombé à la renverse et il s'est brisé la nuque. La mort a été instantanée; il s'est éteint sans pousser un cri.

Dans sa séance du 13 octobre, le 4^e conseil de guerre, séant au Mans, a prononcé contre trois réservistes, les condamnations suivantes :

Jules Montaigne, de la classe de 1867, n'a pas obéi lorsqu'il fut appelé, en 1875, pour faire 28 jours d'exercice au 31^e de ligne. S'étant présenté volontairement ne fera que cinq jours d'emprisonnement.

Eugène Liochon, de la classe de 1869, a été condamné, en 1874, à trois mois d'emprisonnement pour vol et vagabondage.

Le 10 septembre dernier, étant au 115^e de ligne, à Verneuil, il s'est présenté dans plusieurs maisons de cette ville, en disant qu'il était envoyé par son capitaine et le maire de Verneuil pour quêter au profit des musiciens qui avaient joué à la retraite aux flambeaux.

Arrêté par la prévôté, il a outragé les gendarmes qui le conduisaient au poste de la place.

Le conseil le condamne à six mois d'emprisonnement.

Adolphe Alliard, de la classe de 1868, étant au 17^e bataillon de chasseurs à pied, à Verneuil, a refusé de marcher avec sa compagnie. — Un an de la même peine.

Les journaux de Tours publient l'avis suivant :

« A l'occasion du pèlerinage au tombeau de saint Martin, à Tours, les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest, du Nord, de la Méditerranée, des Charentes et de la Vendée accordent une réduction de 50 0/0, c'est-à-dire la demi-place à l'aller et au retour pour tout groupe de quarante pèlerins au moins, voyageant sous un chef qui devra justifier de sa qualité et du but du voyage, et prendre et payer au guichet de la gare de départ la totalité des billets nécessaires audit groupe.

Un bulletin spécial, approuvé par les Compagnies, est délivré par le directeur du pèlerinage à chaque chef de groupe pour se faire reconnaître.

Cette concession est accordée pendant toute la période du 4 au 19 novembre. »

La Compagnie d'Orléans vient de placer à chaque station de sa ligne une fontaine en fonte munie de deux écuilles pour boire.

Ces fontaines sont d'une assez grande dimension. Sous le robinet se trouve un bassin dans lequel le voyageur pourra se rafraîchir les mains.

Recettes utiles. — La combustion de l'huile dans les lampes est, surtout à la campagne, pendant les longues veillées d'hiver, un objet de dépense assez important pour qu'une forte réduction sur cet article de consommation mérite toute l'attention des ménagères villageoises. Or, voici comment il est possible, paraît-il, de réaliser cette économie.

On fait une dissolution saturée de sel de cuisine que l'on filtre pour s'assurer que le sel a été dissous. On y plonge une mèche que l'on a le soin de faire bien sécher, ensuite on fait un mélange à parties égales d'huile et de solution saline; on agite le tout pendant quelque temps, on le laisse en repos jusqu'à ce que toute l'huile soit revenue à la surface du liquide et on la décante pour la recueillir.

La mèche, préparée comme il vient de l'être indiqué, donne une flamme très-brillante, sans fumée aucune, et l'huile ainsi traitée dure beaucoup plus longtemps que l'huile ordinaire.

A Béziers, M. Blazin, propriétaire de mines, et M. Paul François, ingénieur, ont eu l'idée d'employer le pyrite de fer pour le soufrage des vignes.

L'expérience a été faite sur les vignes de Pancheru (Aude) et d'Olonzac (Hérault). Elle a pleinement réussi. Le pyrite donne aux vignes une force de végétation très-remarquable.

Faits divers.

Les dépêches arrivées hier des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales signalent des orages épouvantables, à la suite desquels tous les cours d'eau ont débordé.

Du côté de Rivesaltes, une partie du chemin de fer a été submergée par l'Agly.

Le train 302 est cerné par les eaux à Salces.

A Perpignan, la ville est ravagée par les eaux.

Le quartier des tanneries est complètement submergé. Le quartier du faubourg Notre-Dame est menacé. Les autorités prennent des dispositions en vue du sauvetage.

La pluie continue.

Encore une victime de la foudre.

Le 12 courant, le nommé Jean Maurin, propriétaire au village du Cluzeau (Charente), surpris par un violent orage au moment où il travaillait dans un champ, eut l'imprudence de se réfugier sous un noyer. La foudre, éclatant tout à coup, s'abattit sur l'arbre et frappa le malheureux. Sa mort a été instantanée.

Le 28 mai, quatre individus faisaient du tapage dans une église de Grenoble, et le 29 juin suivant, jour de la fête du pays, ces mêmes individus tenaient, pendant la procession, des propos orduriers sur le curé, et l'un d'eux faisait des saletés devant la foule. Cette affaire a eu son dénouement il y a quelques jours.

Traduits par le curé devant la police correctionnelle de Grenoble, l'un a été condamné à 100 francs d'amende et deux mois de prison pour outrages publics au curé et attentat à la pudeur; deux autres à 25 francs d'amende et six jours de prison pour outrages à la religion, et le dernier à 25 francs d'amende et dix jours de prison pour diffamation.

On fait en ce moment au faubourg Poissonnière, presque devant le Conservatoire de musique, sur une longueur d'environ 40 mètres, une expérience de pavage, dont on attend le meilleur résultat: c'est un composé d'asphalte à froid, mélangé de cailloux de porphyre; un énorme rouleau à vapeur aplaît cet amalgame, qui offre, dit-on, une prise très-suffisante aux pieds des chevaux.

Si l'expérience, qui durera pendant la saison d'hiver, donne des résultats satisfaisants, ce pavage nouveau sera appliqué sur une plus grande échelle.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie il y a quelques jours dans tous les quartiers de Strasbourg. C'est à 11 heures 5 minutes qu'elle s'est produite, et la grande majorité des habitants de Strasbourg en ont constaté tous les effets. Dans les rez-de-chaussée, elle a été peu sensible, mais dans les étages supérieurs des meubles ont été secoués, des objets placés sur des étagères, des lustres, des lampes à fleurs ont violemment remué, des portes se sont ouvertes, la batterie de cuisine s'est agitée sur les murs.

Chacun cherchait à interpréter ce bouleversement subit: les uns l'attribuaient à quelque lourd camion passant dans les rues; d'autres pensaient que les locataires de l'étage supérieur s'étaient livrés à des danses ou à des sauts désordonnés; on est allé jusqu'à raconter aussi que l'autorité militaire avait fait sauter un des forts entourant Strasbourg. Mais c'était bel et bien une secousse de tremblement de terre que la ville avait éprouvée. On sait que la dernière secousse date du 6 mars 1872.

A Kehl aussi, la secousse a été ressentie samedi; elle était tellement forte que les verres sur les tables se sont heurtés l'un contre l'autre et ont produit un cliquetis très-distinct. A Honau, un village près de Kork, les habitants sont sortis précipitamment de leurs maisons pour se sauver dans les champs.

Entre fils de famille.
— Bonjour, cher... comment va?
— Très-bien! merci.

— Et ton veil oncle... sa santé?
— Mon oncle!... Ah! ça! est-ce que je te devrais de l'argent, par hasard?

Un drôle de mot d'enfant:
La fille d'un de nos amis, une grande demoiselle de six ans, reçoit hier deux de ses petits amis.

La maman donne, pour le goûter, un gâteau qu'elle découpe en parts inégales. Puis, tendant le plat à sa fille:

— Tu vas en offrir à tes invités, lui dit-elle, mais tu sais, quand on offre, on offre toujours le plus gros morceau.

La petite réfléchit un instant, puis, tendant l'assiette à son ami:

— Offre-m'en, lui dit-elle.

Voici un mot de propriétaire qui vaut deux cents francs (le mot, pas le propriétaire):

Un de nos amis occupe un petit appartement qui lui coûte 600 francs. C'est tout délabré et une restauration est nécessaire. Il en parle au propriétaire.

— Ah! il faut des réparations, dit celui-ci, je les ferai; je veux vous mettre à neuf...

— A neuf, s'écrie notre ami, ce sera superbe.

— A neuf cents francs, corrige le propriétaire.

Un emprunteur va chez un médecin de ses amis qui, se méprenant sur son cas, lui dit pour abrégé l'entretien:

— Tire la langue...

Et l'emprunteur de répondre:

— Mais, mon pauvre vieux, je ne fais que ça depuis six mois!

Chapitre des enfants terribles:

Une mère sur le retour va faire visite, accompagnée de sa fille, à une de ses amies qui souffre d'un atroce mal de dents.

En sortant, la petite fille se tourne vers sa mère:

— Ah! maman, c'est toi qui es bien heureuse?

— Pourquoi, ma chérie?

— Si tu avais mal aux dents, tu pourrais les retirer tout de suite.

Dernières Nouvelles.

Odessa, 19 octobre.
Le ministre de la guerre Milhoutine et le général Tottleben viennent d'arriver ici. Ils doivent visiter les fortifications de la ville et prendre des mesures pour leur mise en état.

Londres, 19 octobre.
La Porte déclare une nouvelle fois s'en remettre aux puissances en ce qui concerne l'armistice, mais repousse énergiquement les demandes de garanties de la Russie, affirmant que la nouvelle constitution qu'elle prépare sera la garantie la meilleure et la plus naturelle. Sur les instances de lord Derby, Nubar-Pacha doit être appelé au gouvernement de la Bulgarie.

Dernière heure. — Un télégramme de Saint-Petersbourg nous fait connaître que le gouvernement russe est disposé à s'associer à de nouvelles démarches auprès de la Porte pour la conclusion immédiate d'un armistice dans le sens des propositions médiatrices de l'Angleterre. (Correspondance universelle.)

Pour les articles non signés: P. GODDET.

Chronique Financière.

Bourse du 19 octobre 1876.
De meilleures nouvelles démentant tous les bruits qui avaient couru hier à la Bourse avaient redonné confiance au marché. Nos rentes s'étaient relevées, le 5 0/0 à 103.80 et le 3 0/0 à 68.40. Aujourd'hui cette amélioration s'est maintenue et s'est étendue à tous les marchés étrangers. On parle de sérieuses négociations pour la paix.
Les recettes générales achètent 23,000 fr. de 5 0/0 et 7,400 fr. de 3 0/0. Les consolidés anglais sont affichés à 94 3/16 et 94 1/4. Le 5 0/0 a ouvert à 104.05 et clôturé à 103.70. Le 3 0/0 à 68.95 et 68.35. L'Italien 68.65, 68 et 68.50. Nos établissements de crédit en reprise de 10 à 15 fr. On cote le Nord à 1,275, l'Orléans à 1,005 et le Lyon à 990 fr. En Banque le Turc se négocie de 10.60 à 10.90, l'Extérieure à 15 fr. et l'Obligation égyptienne à 197.50. Après bourse on cote le 5 0/0 103.95 et le 3 0/0 68.50. — ERIAC.

Théâtre de Saumur.

TRouPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

Lundi 23 octobre 1876.

La Fille du Régiment

Opéra-comique en 2 actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique de Donizetti.

DISTRIBUTION: Tonio, MM. Billon. — Sulpice, Miscalot. — Hortensius, G. Simon. — Un paysan tyrolien, Letemple. — Un caporal, Pascaud. — Un notaire, Mignon. — Un domestique, Hamoneau. — Marie, M^{me} Barwolf. — La marquise de Berkenfeld, Angé. — La duchesse de Krakenorf, Leroy. — Soldats, paysans, seigneurs, etc.

Le spectacle commencera par:

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{me} Sophie Gay, musique de Paër.

DISTRIBUTION: Barnabé, MM. Gaillard. — Benetto, Moreau. — Gertrude, Rita Lelong.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Comité des Concours Poétiques de Bordeaux. APPEL AUX POÈTES.

Le dix-septième concours poétique, ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1876. Douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evaristo Carranco, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — (Affranchir.)

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalesscière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castilestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N^o 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N^o 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N^o 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalesscière, En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalesscière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDARD, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris. (38)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 16 octobre 1876.

Départs de Saumur:	Arrivées à Poitiers:
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 30 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

Départs de Poitiers:	Arrivées à Saumur:
5 h. 50 m. matin.	9 h. 37 m. matin.
10 — 45 — —	3 — 30 — soir.
12 — 30 — soir.	7 — 39 — —
6 — 20 — —	11 — 18 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance décembre . . .	68	30	»	»	25			Canal de Suez, jouiss. Janv. 70.	625	15	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre . . .	98	»	»	»	1	»	»	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	505	5	»	»
5 % jouiss. novembre . . .	103	75	»	»	03			Société autrichienne. j. Janv. . .	545	10	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	400	»	»	»	»			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	225	»	»	»	2	»	»	Orléans	315	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	483	»	»	»	8	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée . . .	310	»	»	»
— 1865, 4 1/2 %	400	»	»	»	5	»	»	Est	310	»	»	»
— 1869, 3 %	363	»	»	»	5	»	»	Nord	320	»	»	»
— 1871, 3 %	353	75	»	»	25			Ouest	316	25	»	»
— 1875, 4 %	472	50	»	»	50			Midi	312	50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3670	»	»	»	»			Deux-Charpentis	300	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	660	»	»	»	20			Vendée	269	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	360	»	»	»	»			Canal de Suez	503	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	330	»	»	»	»							
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	710	»	»	»	20							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures	8 minutes du matin	express-poste.
9	15	(s'arrête à Angers)
9	1	omnibus-mixte
10	37	soir.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes	du matin	direct-mixte.
9	20	omnibus.
9	41	express.
12	38	omnibus-mixte.
4	44	soir.
10	28	omnibus-mixte.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écruës de Nancy et des Vosges.

- 2,000 parures plissées, prix incroyable de 1 f. 45 la pièce.
- 3,000 beaux bonnets à rubans de toutes couleurs, pour dames, à 1 45
- Beaux mouchoirs avec écusson brodé et initiales, les deux pour 1 25
- 2,000 mouchoirs batiste pur fil, avec initiales, la pièce 0 95
- Dessus d'édredon, depuis 4 95
- Dessus de lits, depuis 6 50
- Jupons plissés, de 2 45 à 150 fr.
- Plus de 2,000 belles bandes brodées, solde, depuis 1 45 les 4 m. 20 c.
- 20,000 francs de riches broderies de Nancy, soldés; Mouchoirs baptiste, de 2 45 à 150 fr. la pièce.

Etude de M^e VERNEAU, notaire à Vernueil-le-Fourrier.

ADJUDICATION
En l'étude de M^e VERNEAU, notaire à Vernueil-le-Fourrier,
Le dimanche 12 novembre 1876, à midi,
ET EN SIX LOTS,
DEUX CLOS DE VIGNE
Appartenant à M. SENIL père,
Situés près les Rigaudières et les Quatre-Chemins, communes de Neuillé et d'Allonnes.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON
A Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 35,
Avec grand magasin, écurie, cour, remise, caves en roc.
S'adresser audit notaire. (384)

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE APRES DÉCÈS.
Le jeudi 26 octobre 1876, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée M^{me} veuve Commeau-Nouchet, propriétaire à Saumur, Grand'Rue, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :
Plusieurs lits, bonnes couettes, matelas, oreillers, traversins, rideaux, couvertures, édredons, draps, chemises, serviettes, nappes, bons effets à usage d'homme et de femme, armoires, commodes, pendules, glaces, tables, tables de nuit, chaises, vin rouge en fûts, bouteilles vides, bois à brûler et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 3 décembre 1876, à midi,
D'UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 35, occupée par M. Hatin.
Mise à prix : 6,000 francs.
S'adresser à M^e CLOUARD. (336)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

MATÉRIEL DE CULTURE ET MEUBLES MEUBLANTS
A VENDRE
AUX ENCHÈRES,
Dans la ferme de Grange-Couronne, commune de Saint-Lambert-des-levées,
Le dimanche 22 octobre 1876, à midi,
Par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.
Les objets à vendre consistent en :
Plusieurs charrettes, charrues, harnais;
Deux vaches, un taureau, trois truies;
Batterie de cuisine, chaises, tables, commode, plusieurs lits complets, barriques vides, une cuve, plusieurs lots de bois et grande quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus cinq pour cent. (517)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
L'ILE DE JOREAU
Contenant 6 hectares 10 ares, située au milieu de la Loire et à 200 mètres de Gennes.
Cette île se compose de terres labourables et pâtures; une partie est plantée en vigne, houblon et bois.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (463)

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Au château de Brézé,
Le dimanche 29 octobre 1876, à deux heures après midi,
BEAUX CHÊNES PEUPLIERS ET BOUILLARDS
Dépendant de la terre de Brézé, ET LES
COUPES DE BOIS TAILLIS
Ci-après désignés :
1^o La coupe du Bois-Boucher, contenant 17 hectares 47 ares 69 centiares.
2^o La coupe des Las, contenant 21 hectares 99 ares 59 centiares.
3^o La coupe du Cul-de-Chèvre, contenant 17 hectares 8 ares 80 centiares.
4^o La coupe du Pont-de-la-Riasse, contenant 8 hectares 80 ares 99 centiares.
5^o Soixante-douze pieds de peupliers, situés près la Gache-de-Baf-toux.
6^o Soixante-seize pieds de peupliers et bouillards, situés proche Bellevue.
7^o Cent soixante-huit pieds de chènes, situés dans la coupe de l'Ar-dillon.
8^o Cent pieds de chènes, situés dans la coupe des Ecognés-de-Lançon.
Tous ces arbres sont numérotés et marqués au chiffre D. B. et sont situés, y compris les coupes, sur les communes de Brézé et Saint-Cyr.
S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

ON DEMANDE A ANGERS,
pour le service d'une personne seule et pour le mois de décembre prochain, **une domestique de 30 à 40 ans**, munie d'excellents certificats, sachant bien coudre, repasser, faire un peu de cuisine et soigner convenablement un petit ménage.
Inutile de se présenter, si on ne peut remplir toutes ces conditions.
Outre les gages, des avantages sérieux seront assurés.
S'adresser à M^{me} PATRY, concierge du théâtre, pour connaître les conditions. (537)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
BELLE PROPRIÉTÉ
A Dampierre, près Saumur,
Comprenant maison de maître, jardin, terrasse, vastes caves, pré, huit clos ou morceaux de vigne, bois; le tout contenant 2 hectares 61 ares 60 centiares.
S'adresser au général MICHAUX, à Dampierre, ou à M^e CLOUARD, notaire. (516)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE BELLE MAISON
De construction récente,
Située à Gennes,
Comprenant, au rez-de-chaussée, quatre chambres à feu, avec grand vestibule; au premier étage, quatre autres pièces à feu et cabinet; grenier, cave, hangar et autres dépendances; Beau jardin.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (462)

JULES BOYER
POMPIER-PLOMBIER
Successeur de M^{me} veuve Brindeau-Baudry,
A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il fera tout ce qui concerne la pompe, la plomberie et la couverture en zinc et en plomb.

COFFRES-FORTS TOUT EN FER
Incombustibles
HAFNER, PIERRE
20 Médailles d'honneur.
10, 12 et 14, Passage Jouffroy, PARIS.
Envoi franco de dessins et prix-courants.
Dépôt chez M. MEGRET-GIRARD, quincaillier à Saumur. (538)

AVIS AUX PIANISTES
Pour répondre à de nombreuses demandes, M. LÉPICIER, fabricant de pianos (ancienne maison Gillet), rue des Arènes, 18, à Angers, passera quatre ou six fois par an quelque temps à SAUMUR, pour y accorder, par abonnement ou non, pianos et harmoniums.
Dix médailles obtenues aux Expositions de Paris, Angers, etc., sont une garantie des soins apportés à la fabrication et aux réparations de pianos et orgues faites par cette maison. — Très-grand choix de pianos. — Vente et Location. — Echange de pianos de Pleyel, Erard, Herzl, etc., contre tous pianos droits.
M. LÉPICIER, devant arriver sous peu de jours à Saumur, prie les personnes qui désireraient traiter quelque affaire ou faire accorder, de donner leur adresse chez M. GRASSET, libraire et marchand de musique, rue Saint-Jean, ou bien écrire directement à Angers. (539)

BAINS RIVAUD
SAUMUR.
On demande un ménage, pour les bains, rue du Marché-Noir.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE BIEN PUBLIC
DE PARIS
Journal quotidien, politique et littéraire
LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX FRANÇAIS
Informations rapides et précises
Expédié par les trains-poste du soir
PRIMES EXCEPTIONNELLES
La Réforme économique,
Le Journal des Jeunes Mères,
La Vie domestique, etc.
DÉPARTEMENTS
Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr.
Un Numéro : 15 centimes
ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS
Sur demande par lettre affranchie.
Paris, Rue Coq-Héron, 5
Saumur, imprimerie P. GODET.